

## Assemblée Générale du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur à Briançonnet Samedi 8 Août 2020 / 10h-14h Compte rendu

Présents : Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Pierre Fabre, Nicole Trevet, Léo Raymond, René Perier, Claude Martin, Colin Cusack, Pierre Valet, Claude Martin, Serge Leonard, Bernard et Ginette Monod, Laurent Parzy, Stéphane Amour, Ivan Martouzet

Excusés : Catherine Jacquin, Alfredo Jakubowsky, Cécile et Rudy Hagnauer, Catherine et Antoine Labeyrie, Marion Linck, Marie-José Caccialupi-Richie, Chantal Jeremenko

### Ordre du jour :

1<sup>ère</sup> partie : Bilan de l'année 2019, vote et quitus  
2<sup>ème</sup> partie : 10 ans de CdD, Perspectives 2020 2021 échanges et débats  
3<sup>ème</sup> partie : Vote du programme d'action 2020 et renouvellement Conseil d'administration  
Buffet campagnard et projection du film "une envie de territoire"

Conseil de Développement  
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Samedi 8 août 2020  
de 10h à 13h

Briançonnet  
190, Route de l'Hourmée



### ASSEMBLEE GENERALE 2020

10h00 : Accueil / Adhésions et Cotisations

10h30 : AG (1<sup>ère</sup> partie) > Bilans de l'année 2019, votes et quitus

11h00 : 10 ans de CdD ! Echanges et débats  
Vidéo : Une envie de territoire  
Quelles perspectives ?

12h00 : AG (2<sup>ème</sup> partie) > Vote du programme d'actions 2020  
Election du Conseil d'administration

12h30 : Buffet campagnard de produits du Parc naturel régional



## 1<sup>ère</sup> partie : Bilan de l'année 2019, vote et quitus

### Introduction

Pour tenir compte du contexte sanitaire, l'assemblée générale s'est tenue en extérieur sur une terrasse abritée chez Nicole et René à Briançonnet.

Des masques et du gel hydroalcoolique étaient à la disposition des participants et il a été recommandé de respecter les gestes barrières.

Lors de cette assemblée générale de 2020, il y a 22 adhérents présents ou représentés par des pouvoirs (7 pouvoirs : les Amis de Thorenc, Cécile et Rudy Hagnauer, Marion Linck, Marie-José Caccialupi-Richier et Catherine et Alfredo Jacquin). Cela signifie que le quorum est atteint et que l'AG peut avoir lieu.

L'Assemblée générale désigne René Perier comme Président de séance et Léo Raymond, comme rapporteur.

Lors du tour de table il est rappelé que l'association 'Les Amis du Parc' a été créée avant le PNR afin de participer à la création du Parc. Cette association a aussi permis la mise en place du Conseil de Développement.

L'idée fait son chemin quant à une possible relance de cette association militante, actuellement en sommeil.

### **Bilan des activités en 2019**

René Perier présente le rapport « bilan 2019 » disponible sur le site internet et dont quelques exemplaires sont distribués.

Au cours de l'année 2019 la communication du CdD a été quelque peu laissée de côté et ce malgré le recrutement de Léo Raymond en service civique sur une fiche de poste communication. Du fait de ses compétences et du contexte, il s'est essentiellement centré sur la poursuite des réflexions et des recherches de financement sur l'avenir de l'agriculture dans le PNR.

De plus, a été notée une réduction du nombre de réunions « mensuelles » dans les villages notamment du fait du départ du chargé de mission, Renaud Dumas, promu directeur adjoint du Parc qui facilitait grandement l'animation et la logistique de ces événements.

Le CdD a continué à accompagner les actions du Syndicat Mixte en fonction de ses compétences internes et des moyens humains disponibles et de la disponibilité des chargés de mission pour la tenue de séance de travail collaborative.



Le conseil d'administration a noté une nouvelle fois la faible sollicitation du CdD par le Syndicat mixte à

participer en amont des processus d'élaboration des projets. Il se retrouve le plus souvent « consulté » au niveau de la mise en oeuvre des projets.

Par ailleurs, le Conseil de Développement n'est plus invité depuis plusieurs années aux réunions du Bureau du Parc, alors que cette demande du CdD avait en grande partie été satisfaite pendant plus de cinq ans et par l'inscription au règlement intérieur du Syndicat mixte du principe de rencontres au moins trois fois par an avec le Bureau.

### **Bilan financier 2019**

En 2019, le CdD comptait 37 adhérents dont 5 associations et 4 membres sympathisants.

Un point est fait sur le budget de l'année 2019. Les comptes sont sains grâce à la subvention du Parc de 13 000€ (fonctionnement), ce qui permet au CdD d'envisager de recruter sereinement des stagiaires et services civiques afin d'appuyer les membres dans la réalisation du programme d'action.

Le bilan de l'exercice 2019 est arrêté en équilibre à 20 231.39 € comprenant un report à nouveau de 9 225.18€

### **Rapport moral**

René Perier expose pour le compte du Conseil d'administration le rapport moral qui présente sur la base du bilan d'activité 2019 des propositions d'orientations stratégiques pour les prochains mois et les prochaines années.

Ces propositions et ces axes de travail restent à travailler au sein du CdD :

- Redynamiser le CdD et ses contacts de terrain par l'organisation de réunions mensuelles à thèmes (projection de films, ciné-débats, etc.) en lien avec les partenaires associatifs dans les communes du Parc.
- Renforcer les relations avec l'équipe technique du Parc et les élus afin d'améliorer les synergies et consolider la mission du CdD, outil à la disposition du territoire.
- Renforcer le lien avec les adhérents et recruter, si possible, de nouveaux membres afin d'insuffler un souffle nouveau.
- Se concentrer sur certaines actions et les approfondir (ex : avenir de l'agriculture, liens avec les associations ... )
- Assumer une certaine radicalité particulièrement sur les fondements du CdD et du Parc, à savoir, l'information et la participation citoyenne ainsi que les défis et transitions énergétiques et écologiques.

### **Votes**

Cette première partie de l'ordre du jour se conclut à l'issue de la présentation du rapport moral par les votes.

Le bilan d'activité 2019, les documents financiers et le rapport moral sont votés à l'unanimité.

Le quitus du trésorier est validé par tous avec une voix qui s'abstient.

Les documents afférents à ces votes sont disponibles sur le site internet du CdD > [Lien](#)



## **2ème partie : 10 ans de CdD et perspectives, échanges et débats**

La continuation du CdD passe par les liens avec les grandes associations mais aussi et surtout avec les associations citoyennes locales. En cela il s'agira de renforcer les échanges entre d'une part, les compétences et expertises du CdD et d'autre part le relais local de ces associations.

Pour ce faire, il est nécessaire de recenser les associations et de les mobiliser, action qui avait déjà été considérée comme prioritaire lors de l'AG de 2019 et qui n'a pu être réalisée jusqu'à présent mais qui constituera l'objet d'une fiche de poste afin de recruter un service civique tutoré par un membre du CA.

Le CdD dispose de compétences, connaissances et outils (documentaires vidéo notamment) sur plusieurs thèmes à enjeux pour le Parc : la future Politique Agricole Commune, les conséquences du changement climatique, etc.

Dès lors, c'est sur ces thèmes que le CdD doit reprendre ses réunions mensuelles afin de susciter le débat et la participation des habitants du Parc.

Le travail du CdD sur ces thèmes conduit à la production de ressources (compétences, connaissances et outils (documentaires vidéo notamment)) qui doivent être ensuite mis à disposition des associations locales afin que des réunions publiques soient coorganisées sur les sujets retenus, participant ainsi à l'animation du territoire.

Ainsi le CdD se positionne comme une entité ressource pour les associations de terrain.

Il est également proposé de réaliser une vidéo transverse sur l'impact du changement climatique sur le territoire et les propositions/réponses qui émergent du territoire.

Par conséquent le documentaire sur les pratiques agroécologiques et leurs apports en termes de services écosystémiques sera un des volets de cette vidéo et pourra ensuite être développé durant les prochaines années dans le cadre d'un programme pluriannuel sur l'avenir de l'agriculture.

De plus, il est mentionné la possibilité de chercher des financements complémentaires afin de faciliter la réalisation des actions du CdD : programme LEADER, Fondation de France, autres fondations, mais aussi d'autres acteurs y compris les grandes entreprises du secteur public ou non, concernées par les transitions écologique ou énergétique et les conséquences du réchauffement climatique.

## **3ème partie : Programme d'action 2020 et renouvellement du Conseil d'administration**

### ***Présentation et discussion des grandes lignes d'un programme d'action 2020***

Après une présentation succincte d'une liste d'actions potentielles sous forme d'un tableau Excel et d'une liste d'actions à court terme (document au format Word) distribués en séance, une discussion s'engage d'une part sur les actions classées prioritaires et d'autre part sur le contenu de certaines d'entre elles : nature des vidéos ou documentaires à réaliser, nature des actions de renforcement de liens avec le territoire, inventaire des associations et recueil des initiatives citoyennes, profils des volontaires en service civique et stagiaires susceptibles d'être recrutés, etc. ...

Il apparaît à la suite de cette discussion que parmi les grandes orientations du programme d'action 2020 doivent apparaître en priorité le renforcement des liens avec les habitants dans les villages et avec le tissu associatif et les initiatives citoyennes du territoire, ainsi que la réalisation d'une vidéo transverse sur les expérimentations innovantes de mise en œuvre des transitions écologique et énergétique et des actions participatives (cartographie collaborative par exemple) qui sont des moyens pour favoriser l'animation du territoire.

Le troisième axe prioritaire de travail est la réalisation du projet pluriannuel sur l'avenir de l'agriculture notamment par le suivi d'agriculteurs innovants dans leurs pratiques agroécologiques.

Le recrutement de Léo Raymond en CDD à temps partiel sur la base de la subvention complémentaire allouée par le Syndicat mixte permettrait à la fois de renforcer le Conseil

d'administration dans les tâches d'animation du Conseil de développement et d'appuyer les membres actifs dans la mise en œuvre de ces orientations.

Dans le même esprit, il est proposé de poursuivre (Fiches de poste disponibles sur le site internet) le recrutement d'une part de volontaires en service civique en appui aux tâches de communication et de mise en œuvre de démarches participatives (notamment de cartographie participative) ainsi qu'en appui à Pep2A et d'autre part d'un ou deux stagiaires.

A la suite de ces échanges il est proposé, d'une part de retenir les grandes orientations qui ont été discutées et d'autre part de préciser et de finaliser la priorisation du programme d'action 2020 par une consultation des membres du Conseil d'administration élargi à partir de la diffusion de la liste des actions à prioriser.

**Vote** : cette proposition est votée à la majorité avec une abstention.

### **Election des membres du Conseil d'administration**

Le vote concernait le renouvellement des trois membres du CA dont le mandat s'achevait : René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour

Concernant le Conseil d'Administration il est proposé la tenue rapide d'une Assemblée générale extraordinaire afin de faire passer le nombre de membres du CA de 9 à 12, cela permettant d'intégrer trois nouveaux membres souhaitant s'investir plus en profondeur.

Les trois membres du CA sortants sont reconduits et d'ores et déjà les candidatures de Cécile Hagnauer et de Claude Martin sont retenues et seront validées lors de la prochaine AG extraordinaire.

La proposition est votée à l'unanimité.

### **Budget prévisionnel 2020**

Afin de réaliser les actions du programme 2020 un budget prévisionnel est présenté à l'Assemblée.

Ce budget arrêté à 32 600€ intègre le report à nouveau de 9 225.18€ ainsi que la subvention du Syndicat mixte de 25000€ (13000 pour le fonctionnement et 12000 pour l'animation)

Il est voté à la majorité avec une abstention.

Vers 13h un **buffet campagnard de produits locaux** a permis de poursuivre les échanges dans une ambiance chaleureuse à l'issue de laquelle a été projeté le film de Denis Buttner sur la création du Conseil de développement « Une envie de territoire ».

Briançonnet le 08/08/2020

Compte rendu rédigé par Léo Raymond et René Perier

